

Factsheet: Goldman Sachs Funds Emerging Markets Debt Portfolio OCS (EUR-Hedged) cap

Rapport mensuel au 31-03-24

Durée indéterminée

Catégorie: Fonds d'obligations des marchés émergents en devise (EUR Hedged - Capitalisation)

VNI: **14,92** EUR

Rating Morningstar™: ★ ★

Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses d'investissements. La notation Morningstar de ★ à ★★★★★ constitue une évaluation quantitative des performances passées d'un fonds d'investissement, tenant compte des risques et des coûts imputés. Elle ne prend pas en compte les éléments qualitatifs et est calculé selon une formule (mathématique). Les fonds d'investissement sont classés par catégorie et comparés à des fonds d'investissement similaires en fonction de leur score. Ensuite ils reçoivent d'une à cinq étoiles. Dans chaque catégorie, 5 étoiles sont prévues pour 10% des scores les plus élevés, 4 étoiles pour les 22,5% suivants, 3 étoiles pour les 35% intermédiaires, 2 étoiles pour les 22,5% suivants, et 1 étoile pour les 10% les moins performants. La notation est calculée mensuellement en fonction du rendement historique sur trois, cinq ou dix ans et ne tient pas compte de l'avenir. Les compartiments qui n'existent pas encore depuis 3 ans ne recevront pas de notation. Pour plus de détails sur la méthodologie de calcul, veuillez vous référer à <https://www.morningstar.com/views/research/ratings>.

Politique d'investissement

Le Portefeuille cherche à assurer des revenus et la croissance du capital à long terme.

Le Portefeuille investit principalement en titres à revenu fixe de tout type d'émetteur des pays émergents. Dans le cas où ces émetteurs sont des sociétés, ils peuvent être basés sur les marchés émergents ou tirer la majorité de leurs profits ou de leur chiffre d'affaires des marchés émergents. Le Portefeuille peut également investir en titres à revenu fixe d'émetteurs basés n'importe où dans le monde.

Le Portefeuille n'investit pas plus du tiers de ses actifs en titres et en instruments. En outre, il n'investit pas plus de 25% en titres convertibles (titres pouvant être convertis en d'autres types de titres). Le Portefeuille peut, dans certaines circonstances, détenir des placements limités en actions et en instruments similaires.

Le Portefeuille peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de gestion de portefeuille efficace, pour aider à gérer les risques et à des fins d'investissement. Un instrument dérivé est un contrat entre deux ou plusieurs parties dont la valeur dépend de la hausse et de la baisse de l'actif sous-jacent.

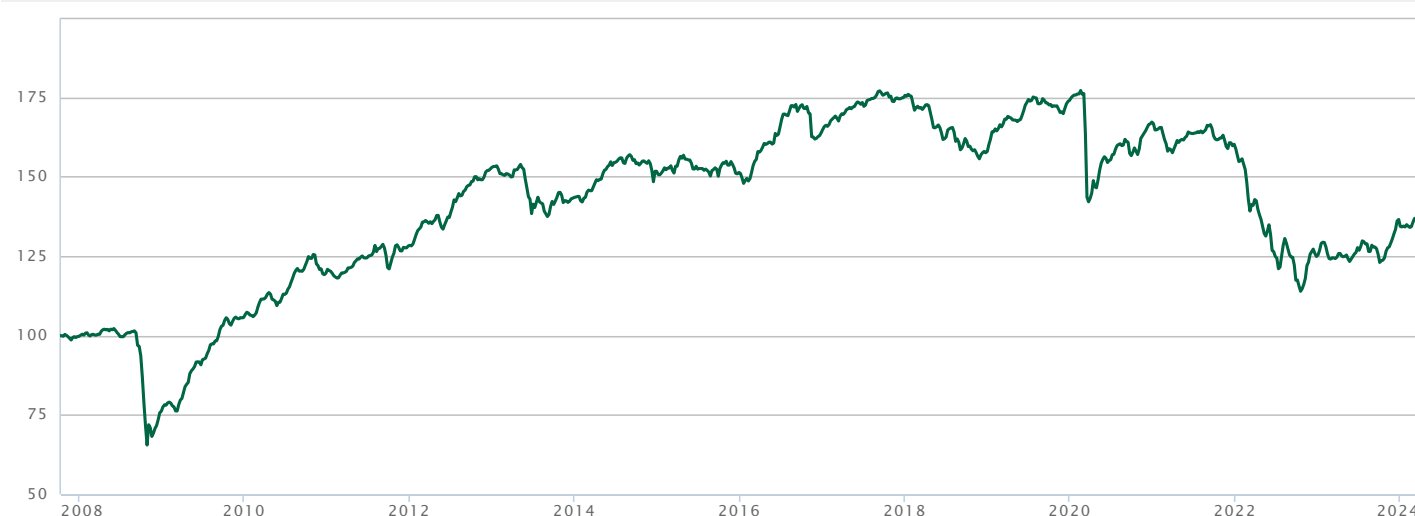
La Catégorie d'Actions cherche à couvrir l'exposition du Portefeuille, dans sa devise de comptabilité, à la devise de la Catégorie d'Actions. Il est porté à votre attention que diverses techniques peuvent être utilisées pour mettre en oeuvre cette couverture, ce qui implique des risques supplémentaires, et rien ne garantit que la couverture atteindra son objectif.

Il n'y a pas de protection ou de garantie du capital, ni pour ce compartiment, ni pour ses actionnaires.

La volatilité de la VNI peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

Volatilité : La variation du cours d'un instrument financier ou du marché dans son ensemble. Plus la volatilité est élevée, plus le risque encouru par l'investisseur est important.

Évolution de 100 € investis dans ce compartiment depuis 12-10-07 au 31-03-24



 Goldman Sachs Funds Emerging Markets Debt Portfolio OCS (EUR-Hedged) cap

Source: Infront, basée sur les informations fournies par des tierces parties. Le graphique est basé sur les années précédentes et ne constitue donc pas d'indicateur fiable pour l'avenir.

Rendements

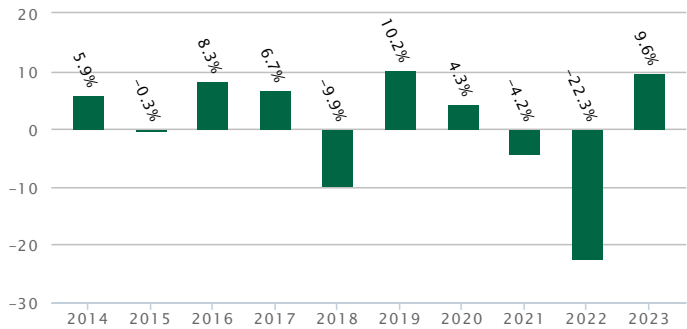
Rendements bruts cumulés (moins d'un an) et annualisés (un an ou plus) au 31-03-24*

	1 mois	3 mois	YTD*	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Goldman Sachs Funds Emerging Markets Debt Portfolio OCS (EUR-Hedged) cap	+1,77%	+1,08%	+1,08%	+10,27%	-4,33%	-2,38%	+0,05%	+2,46%

* depuis le début de l'année

Rendements bruts par année calendrier au 31-12-23*

(par année calendrier, l'année comptable se clôturant le 31 décembre)



Goldman Sachs Funds Emerging Markets Debt Portfolio OCS (EUR-Hedged) cap

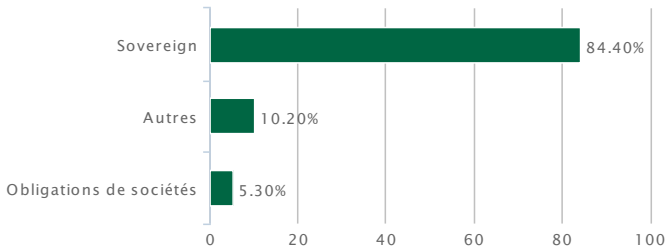
* Les rendements bruts mentionnés sont calculés dans la devise du fonds (compartiment de sicav) et ne tiennent pas compte des éventuels frais d'entrée et de sortie ni des taxes. Les prestations indiquées sont celles du passé et ne constituent pas une garantie pour les prestations futures. Source: Infront

Dividendes bruts

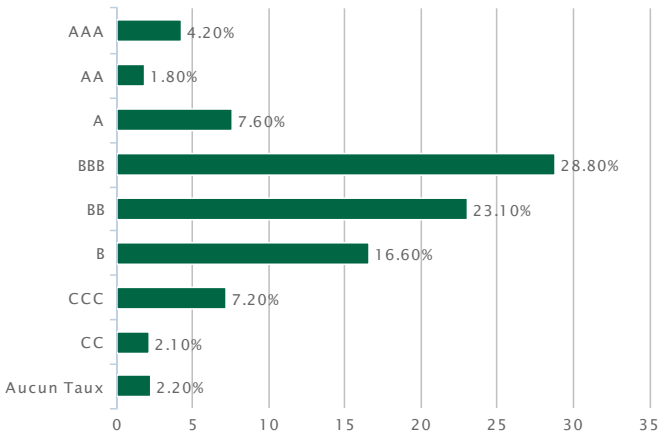
Distribue un dividende Non

Composition

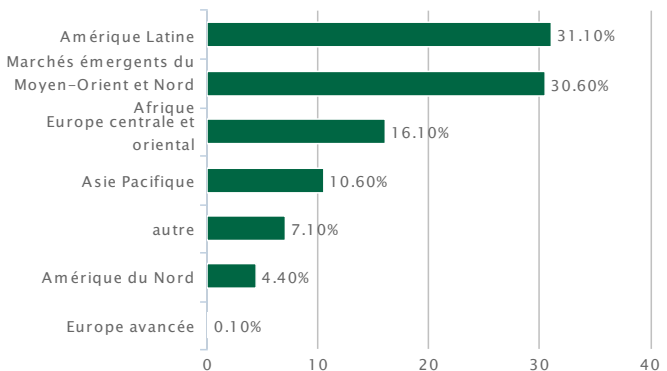
Répartition d'obligations



Répartition par rating



Répartition par région - standardisé



Caractéristiques

Général

Type de parts	Actions de capitalisation
Taille de la classe d'actions	33.676.321,03 EUR
Taille du compartiment	2.661.977.642,52 USD
Nombre de parts	2.308.970,90
Devise	EUR
Code ISIN	LU0262418394
Benchmark	J.P. Morgan Emerging Markets Bond Index - Global Diversified Index (EUR Hedged) Total Return
Horizon d'investissement	Minimum 5 ans
Structure juridique	Compartiment de société d'investissement de droit Luxembourgeois Goldman Sachs Funds
Compartiment de	Goldman Sachs Funds
Service financier	RBC Dexia Investor Services Belgium S.A., Place Rogier 11, B-1210 Bruxelles
Distributeur	Banque Nagelmackers S.A., Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles
Société de gestion	Goldman Sachs Asset Man.Gl.Serv.Ltd.
Gestionnaire(s)	Global Emerging Markets Debt Team

Valeur nette d'inventaire (VNI)

L'indicateur de risque



Le Portefeuille est classé en catégorie 4 car il investit principalement en titres à revenu fixe des marchés émergents qui sont habituellement soumis à des niveaux de fluctuation des cours supérieurs à ceux des titres de marchés développés.

Le capital n'est pas garanti.

Autres risques importants : - Risque de marché - la valeur des actifs du Portefeuille est habituellement tributaire d'un certain nombre de facteurs, y compris les niveaux de confiance du marché sur lequel ils sont négociés.

- Risque lié aux obligations de type Contingent Convertible (« CoCo ») - l'investissement dans ce type particulier d'obligations peut entraîner des pertes importantes pour le Portefeuille en cas de survenance de certains événements déclencheurs. L'existence de ces événements déclencheurs engendre un risque différent de celui inhérent aux obligations traditionnelles, plus susceptible de se traduire par une perte de valeur partielle ou totale, une autre possibilité étant que ces obligations peuvent être converties en actions de la société émettrice qui peuvent elles aussi avoir subi une perte de valeur.
- Risque opérationnel - le Portefeuille peut subir des pertes importantes en raison d'erreurs humaines, de défaillances des systèmes et/ou des processus, de procédures ou de contrôles inadéquats.
- Risque de liquidité - il se peut que le Portefeuille ne trouve pas dans

Première VNI	10,00 EUR au 12-10-07
Périodicité	quotidienne
Publication sur le site internet	http://www.beama.be http://www.tijd.be http://www.lecho.be http://www.gsam.com

Souscription minimale

Minimum de souscription initial	5.000,00 EUR
Minimum de souscription supplémentaire	0,00 EUR

Dates appliquées pour les ordres

Ordres reçus par Nagelmackers avant	12h le jour J, où J est un jour ouvrable
Date d'évaluation du cours	J
Date-valeur	J+3

tous les cas une autre partie souhaitant acheter un actif que le Portefeuille souhaite céder, ce qui pourrait avoir un impact sur la capacité du Portefeuille à répondre aux demandes de rachat à la demande.

- Risque de taux de change - l'évolution des taux de change peut réduire ou augmenter les rendements qu'un investisseur peut s'attendre à recevoir, indépendamment des performances de ces actifs. Les techniques d'investissement utilisées, le cas échéant, pour tenter de réduire le risque des mouvements de change (couverture) peuvent ne pas être efficaces. Les opérations de couverture comportent également des risques supplémentaires associés aux instruments dérivés.
- Risque de dépositaire - l'insolvabilité, les violations du devoir de diligence ou une faute professionnelle d'un dépositaire ou d'un sous-dépositaire responsable de la garde des actifs du Portefeuille peuvent entraîner une perte pour le Portefeuille.
- Risque de taux d'intérêt - lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations diminuent, reflétant ainsi la capacité des investisseurs à obtenir ailleurs un taux d'intérêt plus attractif sur leur argent. Les cours des obligations sont donc soumis aux mouvements des taux d'intérêt, qui peuvent se produire pour un certain nombre de raisons politiques ainsi qu'économiques.
- Risque de crédit - le fait pour une contrepartie ou pour l'émetteur d'un actif financier détenu dans le Portefeuille de ne pas remplir ses obligations de paiement aura un impact négatif sur le Portefeuille.
- Risque lié aux instruments dérivés - les instruments dérivés sont très sensibles aux fluctuations de valeur des actifs sous-jacents auxquels ils sont adossés. Certains instruments dérivés peuvent entraîner des pertes supérieures au montant initialement investi.
- Risque de contrepartie - il se peut qu'une partie avec laquelle le Portefeuille conclut des opérations ne remplisse pas ses obligations, ce qui pourrait entraîner des pertes.
- Risque des marchés émergents - les marchés émergents sont susceptibles d'être soumis à des risques plus élevés en raison d'une liquidité inférieure et d'un possible manque de structures, de protections et de stabilité adéquates d'ordre financier, juridique, social, politique et économique, et en raison de positions fiscales incertaines.
- Risque de levier - le Portefeuille peut fonctionner avec un grand nombre d'effets de levier. Un effet de levier survient lorsque l'exposition économique engendrée par l'utilisation d'instruments dérivés est supérieure au montant investi. Cet effet de levier peut accentuer les fluctuations de la valeur du Portefeuille et entraîne de ce fait un niveau élevé de risque, dont le risque de subir des pertes importantes.
- Pour obtenir des informations plus détaillées sur les risques associés à un placement dans le Portefeuille, veuillez vous reporter à la section du Prospectus intitulée « Considérations sur les Risques » et consulter vos conseillers professionnels.

Frais

Frais d'entrée (par souscription)	● Moins de 25.000 EUR: 2,00% ● 25.000 à 49.999 EUR: 1,75% ● 50.000 à 74.999 EUR: 1,50% ● 75.000 EUR ou plus: 1,25%
Frais de sortie	Non
Frais de gestion	1,25%
Frais courants	1.37% (Les frais courants sont basés sur les frais de l'exercice clos en novembre 2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.)
Commission de performance	Non
Swing price	Aucun
Anti-dilution levy	Aucun
Droits de garde sur compte-titres	Gratuit en cas de conservation sur un compte-titres chez Nagelmackers S.A.

Fiscalité belge

Taxe sur Opérations de Bourse (TOB.)*	1,32% (max. 4.000 EUR)
Précompte mobilier sur dividende*	Pas d'application
Précompte mobilier sur plus-value de créances (TIS BIS)*	30%
Précompte mobilier sur plus-value de créances (TIS BIS) de 30% pour tout investisseur personne physique résident fiscal belge sur tout ou partie de la plus-value réalisée lors du remboursement de part(s) de fonds de placement qui investissent plus de 10% de leurs actifs directement ou indirectement en créances (obligations, liquidités...). En cas de moins-value, aucun précompte mobilier n'est dû.	
* Exonération pour les non-résidents pour autant que l'attestation requise ait été signée.	

Documents

 Document d'informations clés	français
 Document d'informations clés	néerlandais
 Prospectus	français
 Prospectus	anglais
 Supplément Prospectus	anglais
 Rapport annuel	anglais
 Rapport semestriel	anglais

Le prospectus, le document informations clés pour l'investisseur, l'estimation des frais avant transaction et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles gratuitement dans toutes les agences Nagelmackers et sur le site web : <http://www.gsam.com>

Lexique

HIGH YIELD BONDS: Titres à revenu fixe émis par des sociétés ayant une mauvaise notation de crédit. Ils offrent des rendements plus élevés, mais sont associés à des risques plus grands pour les investisseurs.

EMERGING MARKETS HARD CURRENCY: titres à revenu fixe de tout type d'émetteur des pays émergents, émis en devise forte (USD ou EUR)

FIXED INCOME: Placements au taux fixes, comme des obligations et des liquidités.

INVESTMENT GRADE: Notation de crédit des titres à revenu fixe, par laquelle les agences de notation certifient une bonne à très bonne solvabilité. Ceci signifie un rating de BBB- ou supérieur chez Standard & Poor's ou un rating identique chez Moody's ou Fitch. Pour ces obligations, on suppose que le risque de défaut est inférieur à celui des obligations assorties d'une faible note de crédit. « Défaut de paiement » se réfère à une société qui n'est plus en mesure d'effectuer des paiements d'intérêts ou de rembourser l'investissement initial.

VOLATILITÉ: La variation du cours d'un instrument financier ou du marché dans son ensemble. Plus la volatilité est élevée, plus le risque encouru par l'investisseur est important.

SOLVABILITÉ (RATING): Mesure de la capacité d'une personne, d'un État ou d'une entreprise à payer ses dettes. Plus la solvabilité est élevée, plus il est facile d'obtenir des prêts auprès de tiers.

SWING PRICING: Le swing pricing est une technique qui sert à éliminer l'impact négatif sur la valeur nette d'inventaire d'un fonds ou compartiment provoqué par les entrées et sorties de participants dans ce fonds ou compartiment. Cette technique vise à protéger les participants du fonds ou compartiment qui ne veulent pas en sortir. Dans la pratique, ce sont les participants entrants ou sortants qui supportent les coûts engendrés par leurs transactions.

AUTRE: La mention "Autre" présente sur un graphique fait référence aux instruments qui ne figurent pas dans la répartition appliquée.

PAYS EMERGENTS: Les marchés émergents sont des nations où l'activité sociale et entrepreneuriale se développe rapidement et qui sont sur la voie de l'industrialisation.

Taxe anti-dilution: Le fonds peut choisir de facturer des frais supplémentaires à l'entrée ou à la sortie. Cela n'est possible que lorsqu'un seuil prédéterminé est dépassé. Le produit de la taxe est directement affecté au fonds.

SFDR: Le règlement sur la divulgation en matière de finance durable (SFDR) est une réglementation européenne introduite pour améliorer la transparence sur le marché des produits d'investissement durable, pour empêcher l'écoblanchiment et pour accroître la transparence sur les déclarations de durabilité faites par les acteurs du marché financier.

répartition des échéances: répartition (graphique) des échéances des obligations

répartition par notation: Distribution (graphique) des notations des obligations dans le portefeuille du fonds.

Informations légales

- Par le terme « fonds », il faut comprendre sicav (société d'investissement à capital variable), ou le compartiment de la sicav, ou un fonds commun de placement.
- **Il convient de prendre toute décision d'investissement dans l'instrument financier visé dans le présent document après avoir pris connaissance de la version la plus récente du prospectus et des Informations Clés pour l'Investisseur.**
- Les informations reprises dans ce reporting ne tiennent pas compte de la situation financière, de l'expérience, des connaissances et des objectifs d'investissement propres à chaque investisseur : il est dès lors indiqué à chaque investisseur potentiel de recueillir des informations supplémentaires auprès de son agence Nagelmackers.
- La rédaction de ce document s'effectue par Nagelmackers sur la base de sources sélectionnées avec la plus grande attention, et considérées complètes et fiables.

Editeur responsable : Banque Nagelmackers S.A., Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles - 0404.140.107

Toute plainte peut être adressée à l'attention du Service Plaintes de la Banque Nagelmackers S.A. (Montoyerstraat 14, 1000 Brussel), via nagelmackers.be ou via plaintes@nagelmackers.be. Vous pouvez aussi vous adresser au promoteur de l'OPC : Goldman Sachs Paris Inc. et Cie, 5, Avenue Kléber, 75116 Paris, France ou à l'instance compétente en intermédiation en services bancaires et en services d'investissement et à la distribution d'instruments financiers : ombudsman en conflits financiers (North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, n°8, 1000 Bruxelles, Ombudsman@Ombudsfin.be).

Powered by

